



Commission Régionale Féminine SAISON 2022 / 2023

PROCÈS-VERBAL N°44

Réunion du mardi 06 juin 2023

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COMPOSITION des GROUPES des CHAMPIONNATS REGIONAUX 2023/2024 Toutes Catégories

Chaque fin de saison, nous vous sollicitons afin de connaître vos éventuels desiderata pour la saison prochaine.

Les clubs sont priés de nous faire parvenir au plus tôt leurs souhaits et éventuellement nous communiquer les **dates d'indisponibilité des terrains au cours de la saison 2023/2024.**

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ

Régional 3

Poule A

24566755 AB ST DENIS 1 / RED STAR FC 1 du 03/06/2023

Lecture du courriel d'AB ST DENIS.

La Commission enregistre le forfait d'AB ST DENIS (1^{er} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres) – application de l'amende financière du RSG de la LPIFF.

2456688 CHOISY LE ROI AS 1 / TRAPPES ES 1 du 06/05/2023

En l'absence de la réception de la FMI malgré 2 rappels :

1^{er} rappel : pv du 16/05/2023

2^{ème} rappel : pv du 23/05/2023

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel indiquant le résultat du match,

La Commission fait application de l'article 40.1 du RSG de la LPIFF et donne match perdu par pénalité à CHOISY LE ROI AS (-1pt ; 0 but), pour en attribuer le gain à TRAPPES ES (3pts ; 8 buts).

24566632 CHOISY LE ROI AS 1 / ACBB 1 du 03/06/2023

La Commission,

Pris connaissance du courriel de CHOISY LE ROI AS,

Considérant les dispositions de l'article 10.6 du RSG de la LPIFF,

Par ces motifs,

Enregistre le forfait de CHOISY LE ROI AS – 3^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres et entraînant le forfait général de cette équipe.

Poule B**24566757 ES 16^{ème} 2 / NICOLAITE DE CHAILLOT 1 du 03/06/2023**

Lecture du courriel de NICOLAITE DE CHAILLOT.

La Commission enregistre le forfait de NICOLAITE DE CHAILLOT (2^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres) – application de l'amende financière du RSG de la LPIFF.

Championnat Régional Seniors Féminin Feuilles de match manquantes
--

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

Régional 2 - 24566609 DRANCY JA 1 / CARRIERES SUR SEINE US 1 DU 03/06/2023

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F

Régional 3**Poule A****25131667 VAUX LE PENIL LA ROCHETTE 1 / ENTENTE PAYS DE FONTAINEBLEAU du 27/05/2023**

Reprise de dossier.

La Commission accuse réception des courriels des 2 clubs et entérine les compositions suivantes :

VAUX LE PENIL LA ROCHETTE :

- N° 1 KAZELEME Marceline
- N° 2 CHRISTOPHER Viana
- N° 3 BA Aminata
- N° 4 BISMUTH Tawba
- N° 5 GAUCHE Anaïs
- N° 6 BELHANAFI Manel
- N° 7 HANNOUZ Iliana
- N° 8 COTREBIL GOUPIL Fleur
- N° 9 SYOLO Elvy
- N° 10 BOUDJAY Manelle
- N° 11 ZINSANGU Jade
- N° 12 BICH Aliya
- N° 13 LE BOADEC Lou Ann

ENTENTE PAYS FONTAINEBLEAU :

- N° 1 TESSIER Emma
- N° 2 NSIMBA BASOLUA Theresa
- N° 3 ROCHER Elisa
- N° 4 LEFORT Morgane
- N° 5 GONTHIER Emy
- N° 6 GONCALVES DA COSTA Emma
- N° 7 FEGUEUX Emie

N° 8 MARTINS Romane
N° 9 MINET Édén
N° 10 JUMEL Luna
N° 11 DUPEU Jeanelle
N° 12 BILLIET Margot
N° 13 GONCALVES Klara

Poule C**Situation ATHIS MONS USO – 560615**

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 31/05/2023 et fait application de la décision prononcée : mise hors compétition de l'équipe d'ATHIS MONS USO.

Poule D**25133487 RAMBOUILLET FC 1 / SURESNES JS 1 du 03/06/2023**

Lecture du courriel de SURESNES JS.

La Commission enregistre le forfait de SURESNES JS (2^{ème} forfait intervenant dans les 3 dernières rencontres) – application de l'amende financière du RSG de la LPIFF.

Championnat Régional U15F Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 RSG de la LPIFF)

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule A – 25133860 CARRIERES SUR SEINE US 1 / CERGY PONTOISE FC 1 du 03/06/2023

Régional 3 – poule A – 25133862 ASNIERES FC 1 / ENTENTE SANNOIS-SOISY du 03/06/2023

Régional 3 – poule B – 24578223 RED STAR FC 1 / FC 93 BOBIGNY BG 1 du 03/06/2023

Régional 3 – poule D – 25133993 ESP. PARIS 19^{ème} 1 / SOLITAIRES PARIS EST 1 du 03/06/2023